



COMITÉ SYNDICAL
du Syndicat du Bois de l'Aumône
Séance publique du 30 juin 2025 (18h30)
À ISSERTEAUX
Liste des délibérations

Le 30 juin 2025 à 18h30, les membres du Comité Syndical dûment convoqués, se sont réunis en séance publique, à la Salle des Fêtes d'Isserteaux, sous la présidence de Monsieur Lionel CHAUVIN.

Il a été procédé à l'élection d'un secrétaire de séance au sein du Comité : M. Daniel MEURINE est désigné pour remplir cette fonction, qu'il a acceptée.

Le procès-verbal de la séance du 10 février 2025 a été approuvé par l'assemblée.

ÉTAIENT PRÉSENTS (délégués titulaires et suppléants) :

Communauté d'Agglomération Riom Limagne et Volcans : ALBERTO Cécile, BOUTET Pierre, CHAMPOUX Bruno, CHAUVIN Lionel, DOLAT Gilles, GEOGEON Hugues, GIANGRECO-BROC Malory, LAFAYE Patrice, RAYMOND Isabelle, RENAULT Laurent, ROULIN Franck, GRENET Daniel, SAUSSAC Cyril, STEPHANT Nicolas.

Billom Communauté : BURIAS Sylvain, DEGOILLE Michel, DUPONT Christophe, DUTHEIL Bernadette, ESCARPA Ludovic, HAVART Sylvie, MARIN Nathalie, ROUZAIRE Philippe, STEINERT Michelle, ANGELY Françoise, MEURINE Daniel, POINTUD Serge.

Communauté de Communes Plaine Limagne : BOURDIER Marie-Pierre, LE GOUGUEC Franck, MARTIN Frédéric, MAS Gilles.

Communauté de Communes Combrailles Sioule et Morge : LOBREGAT Stéphane, MOULIN François, POUZADOUX Jean-Paul, RODRIGUES Anne-Sophie, ROUSSELET Joëlle, VALLEIX Philippe.

Communauté de Communes Entre Dore Et Allier : BERGAMI Gilles, DUCHALET David, FERNANDES DA SILVA Jean-Claude, ROUVIDANT Jean-Louis, TRICHARD Dorothee, CALET Didier, PELLETEY Jean-Marc.

Mond'Arverne Communauté : LAGRU Alain, ROBERT Andrée, GUILMAN Marie-Aimée.

Pouvoir(s) :

- M. Jean-Claude CAZALS donne procuration à Mme Malory GIANGRECO-BROC ;
- M. Jean-Pierre CHRETIEN donne procuration à M. Gilles DOLAT.

Constituant la majorité des membres en exercice. Le quorum étant atteint, le Comité Syndical peut valablement délibérer.

LISTE DES DELIBERATIONS

FINANCES ET AFFAIRES JURIDIQUES

- Dél. 2025-20** Élection du Président de séance pour le vote du compte financier unique 2024
- Dél. 2025-21** Approbation du compte financier unique 2024 : Budget Principal
- Dél. 2025-22** Approbation du compte financier unique 2024 : Budget Annexe « tri et Valorisation »
- Dél. 2025-23** Approbation du compte financier unique 2024 : Budget Rattaché « SBA énergie »
- Dél. 2025-24** Affectation des résultats définitifs de fonctionnement de l'exercice 2024 : Budget Principal
- Dél. 2025-25** Affectation des résultats définitifs de fonctionnement de l'exercice 2024 : Budget Annexe « Tri et Valorisation »
- Dél. 2025-26** Affectation des résultats définitifs de fonctionnement de l'exercice 2024 : Budget Rattaché « SBA énergie »
- Dél. 2025-27** Refacturation par le VALTOM de l'indemnité exceptionnelle versée à Emmaüs
- Dél. 2025-28** Demandes de subventions au titre du projet de Pôle de Valorisation de Riom : validation du projet

QUESTIONS INSTITUTIONNELLES

- Dél. 2025-29** Adoption du Rapport sur le prix et la qualité du service public de prévention et de gestion des déchets pour l'année 2024

Au cours de cette assemblée, le Comité Syndical a adopté les délibérations suivantes :

FINANCES ET AFFAIRES JURIDIQUES

Dél. 2025-20 Élection du Président de séance pour le vote du compte financier unique 2024

A l'unanimité, Monsieur Alain LAGRU est élu Président de séance pour le vote du compte financier unique 2024 du Budget Principal, du Budget Annexe « Tri et Valorisation » et du Budget Rattaché « SBA Energie ».

Dél. 2025-21 Approbation du compte financier unique 2024 : Budget Principal

Le Comité Syndical, à l'unanimité :

- APPROUVE le Compte Financier Unique pour l'exercice 2024 du Budget Principal du Syndicat du Bois de l'Aumône.

Dél. 2025-22 Approbation du compte financier unique 2024 : Budget Annexe « tri et Valorisation »

Le Comité Syndical, à l'unanimité :

- APPROUVE le Compte Financier Unique pour l'exercice 2024 du Budget Tri et Valorisation (BTV) du Syndicat du Bois de l'Aumône.

Dél. 2025-23 Approbation du compte financier unique 2024 : Budget Rattaché « SBA énergie »

Le Comité Syndical, à l'unanimité :

- APPROUVE le Compte Financier unique pour l'exercice 2024 du Budget Rattaché « SBA énergie » du Syndicat du Bois de l'Aumône

Dél. 2025-24 Affectation des résultats définitifs de fonctionnement de l'exercice 2024 : Budget Principal

Le Comité Syndical, à l'unanimité :

- APPROUVE la reprise définitive du résultat de l'exercice 2024 au Budget Principal 2025.
- DÉCIDE :
 - o de reporter au BP 2025 l'excédent d'investissement 2024 au chapitre 001 pour un montant de 4 315 525,10 €,
 - o d'affecter la somme de 3 981 790,10€ au chapitre 002 – résultat reporté de fonctionnement.
- PRÉCISE que cette délibération sera notifiée au Trésorier Municipal et transmise en Préfecture.

Dél. 2025-25 Affectation des résultats définitifs de fonctionnement de l'exercice 2024 : Budget Annexe « Tri et Valorisation »

Le Comité Syndical, à l'unanimité :

- APPROUVE la reprise définitive du résultat de l'exercice 2024 au Budget Tri et Valorisation 2025.
- DÉCIDE :
 - o de reporter l'excédent d'investissement 2024 au chapitre 001 pour un montant de 3 547 731,82 €,
 - o d'affecter au chapitre 1068 en recettes d'investissement la somme de 1 392 734,81 € prélevée sur le résultat de fonctionnement 2024,
 - o d'affecter la somme de 100 000,00 € au chapitre 002 – résultat reporté de fonctionnement.
- PRÉCISE que cette délibération sera notifiée au Trésorier Municipal et transmise en Préfecture.

Dél. 2025-26 Affectation des résultats définitifs de fonctionnement de l'exercice 2024 : Budget Rattaché « SBA énergie »

Le Comité Syndical, à l'unanimité :

- APPROUVE la reprise définitive du résultat de l'exercice 2024 au Budget rattaché SBA énergie 2025.
- DÉCIDE :
 - o de reporter définitivement l'excédent d'investissement 2024 au chapitre 001 pour un montant de 11 968,97 €,
 - o d'affecter définitivement la somme de 5 898,64 € au chapitre 002 – résultat reporté de fonctionnement.
- PRÉCISE que cette délibération sera notifiée au Trésorier Municipal et transmise en Préfecture.

Dél. 2025-27 Refacturation par le VALTOM de l'indemnité exceptionnelle versée à Emmaüs

Le Comité Syndical, à l'unanimité :

- APPROUVE le principe de refacturation par le VALTOM de l'indemnité exceptionnelle versée à Emmaüs.

Dél. 2025-28 Demandes de subventions au titre du projet de Pôle de Valorisation de Riom : validation du projet

Le Comité Syndical, à l'unanimité :

- VALIDE le projet de pôle de RIOM selon les caractéristiques et le plan de financement exposés précédemment.
- AUTORISE le Président à déposer un dossier de demande de subvention au titre de la DSIL et des fonds européens (notamment le programme Life).
- AUTORISE le Président à déposer d'autres dossiers de demande de subvention si des opportunités complémentaires venaient à être identifiées par le Syndicat du Bois de l'Aumône.

QUESTIONS INSTITUTIONNELLES

Dél. 2025-29 Adoption du Rapport sur le prix et la qualité du service public de prévention et de gestion des déchets pour l'année 2024

Le Comité Syndical, à l'unanimité :

- PREND ACTE du rapport sur le prix et la qualité du service public de prévention et de gestion des déchets pour l'année 2024 en application des dispositions de l'Article L. 2224-17.1 du Code Général des Collectivités Territoriales.
- ADOPTE le présent rapport en l'état.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 20h10.

Le Président,
Lionel CHAUVIN

